

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

COMMISSION DES CHAMPIONNATS

REUNION DU 16/06/26 – PV N°40

Président : Jean-Claude DELATRE

Secrétaire : Régis SANCHEZ

Présents : Jean-Luc GARCIA, Miguel GONZALEZ, Katya GOZZO, Louis NIFOSI, Jean-Claude RICHARD, Vincent VANDEVILLE

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

SENIORS

CHAMPIONNATS SENIORS DEPARTEMENTAUX

Situation avec une descente de R3 : SO RIVESALTES 1 (11^{ème} de R3)

REGLEMENTS GENERAUX LFO - PARTIE III - REGLEMENT DES COMPETITIONS
Sont reléguées dans le championnat Départemental 1 Masculin de leur district d'appartenance les équipes **classées de la onzième (11) à la dernière place des huit (8) poules du championnat Régional 3 Masculin.**

DEPARTEMENTAL 1

Article 7 - Le club champion accède en REGIONALE 3. Le club classé 12^{ème} descend automatiquement en DEPARTEMENTAL 2. Toute descente ou montée supplémentaire de la série supérieure se répercutera sur les séries inférieures du District.

Descente de R3



SO RIVESALTES 1 (11^{ème} de R3)

Montée en R3



RC PERPIGNAN MEDITERRANEE 1 (1^{ER} de D1)

Montées en D1



**RF CANOHES TOULOUGES 1 (1^{er} de D2)
FC CLAIRA ST LAURENT 2 (2^{ème} de D2)**

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Descentes en D2



Le SO RIVESALTES 2 ETANT DEJA REPRESENTÉ
EN D1 DESCEND EN D2
AS PRADES 1 (12^{EME} de D1)

D1 26/27 sous réserve de clubs qui ne repartent pas et de dossiers en cours

1. SO RIVESALTES 1 (descente de R3)
2. RF CANOHES TOULOUGES 1 (1^{er} de D2 - montée de D2)
3. FC CLAIRA ST LAURENT 2 (2^{ème} de D2 - montée de D2)
4. CABESTANY OC 1
5. FC LE SOLER 1
6. FC ALBERES-ARGELES 2
7. FC THUIR 1
8. FC LE BOULOU SJPC 1
9. SP PERPIGNAN NORD 2
10. BECE VALLEE DE L'AGLY 1
11. FC ST CYPRIEN 1
12. FC VILLELONGUE 1

D2 sous réserve de clubs qui ne repartent pas et de dossiers en cours

Article 2 - Les clubs classés « premier et second » du DEPARTEMENTAL 2 accèdent automatiquement en DEPARTEMENTAL 1. Le club classé 12ème descend automatiquement en DEPARTEMENTAL 3. Toute descente ou montée supplémentaire de la série supérieure se répercutera sur les séries inférieures du District.

Descente de D1



SO RIVESALTES 2

Montées en D1



RF CANOHES TOULOUGES 1 (1^{ER} de D2)
FC CLAIRA ST LAURENT 2 (SECOND de D2)

Descentes en D3



FC CERDAGNE 1 (11^{EME} DE D2)
SALEILLES OC 1 (12^{EME} de D2)

Poule D2 26/27 sous réserve de clubs qui ne repartent pas et de dossiers en cours

1. AS PRADES 1 Descente de D1 (12^{ème} de D2)
2. SO RIVESALTES 2 (Descente de D1 déjà représenté en D1)
3. US BOMPAS 1 (montée 1^{ER} de D3)
4. ATAC OC 1 (montée SECOND de D3)
5. FC BAGES VILLENEUVE 1
6. FC LE SOLER 2



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

7. FC CERET 1
8. FC BAHU PEZILLA 1
9. ELNE FC 2
10. OC PERPIGNAN 2
11. RC PERPIGNAN MEDITERRANEE 2
12. SP PERPIGNAN NORD 3

DEPARTEMENTAL 3

Article 6 - Les clubs classés « premier et second » du DEPARTEMENTAL 3 accèdent automatiquement en DEPARTEMENTAL 2. Le club classé 12ème descend automatiquement en DEPARTEMENTAL 4 Article 7 - Toute descente ou montée supplémentaire de la série supérieure se répercutera sur les séries inférieures du District.

Montées en D2



US BOMPAS 1 (1^{er} de D3)
ATAC OC 1 (SECOND de D3)

Descentent en D4



FC BAGES VILLENEUVE 2 (11^{EME} de D3)
AS PRADES 2 (12^{EME} de D3)

D3 26/27 sous réserve de clubs qui ne repartent pas et de dossiers en cours

Article 6 Les clubs classés « premier et second » du la DEPARTEMENTAL 3 accèdent automatiquement en départemental 2. Le club classé 12ème descend automatiquement en départemental 4. Toute descente ou montée supplémentaire de la série supérieure se répercutera sur les séries inférieures du District.

1. SALEILLES OC 1 (**descente de D2 – 12^{ème} de D2**)
2. FC CERDAGNE 1 (**descente de D2 – 11^{ème} de D2**)
3. OC PERPIGNAN 3 (**montée de D4 - 1^{er} Poule A**)
4. FC PORT VENDRES 1 (**montée de D4 - 1^{er} Poule B**)
5. RF CANOHES TOULOUGES 2
6. FC BAS VERNET 1
7. FC LE BOULOU SJCP 2
8. FC DES ASPRES 1
9. FC THUIR 2
10. ASC ST NAZAIRE 1
11. BECE VALLEE DE L'AGLY 2
12. FC BARCARES MEDITERRANEE 1

*****Sous réserve de descente(s) en série(s) supérieure(s), de clubs qui ne repartent pas ou de dossiers en cours.**

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

DEPARTEMENTAL 4

Article 6 - Si 2 poules, le club classé premier de chaque groupe accède automatiquement en DEPARTEMENTAL 3. Ils disputeront en un seul match, sans prolongation et avec tirs au but éventuellement, sur terrain déterminé par le Comité Directeur, le titre de champion du Roussillon.

- Additif à l'Article 6 du Championnat D4

Dans le cas où une équipe serait inéligible à l'accession ou si elle y renonce (1ers de chaque poule de D4), cette dernière sera remplacée par l'équipe suivante au classement de la poule concernée : mise en conformité avec l'article 6.1 de la LFO Accessions / Régrogradations (Réunion plénière du Comité Directeur du 08/06/26 PV N°8 OFFICIEL 66 N°42).

Montées en D3



OC PERPIGNAN 3 - 1^{ER} de D4 P/A
FC PORT-VENDRAIS 1 - 1^{ER} de D4 P/B

► Poule(s) D4 sur engagements



CHAMPIONS DU ROUSSILLON

- D1 : RC PERPIGNAN MEDITERRANEE
- D2 : RF CANOHES TOULOUGES
- D3 : US BOMPAS
- D4 : OC PERPIGNAN 3

VAINQUEUR COUPE DU ROUSSILLON

- SENIORS : FC CLAIRA ST LAURENT

VAINQUEUR CHALLENGE RENÉ BAZATAQUI

- SENIORS RENE BAZATAQUI : US BOMPAS

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

JEUNES

CHAMPIONS DU ROUSSILLON

- U19 D1 G PO/AUDE : ATAC OC
- U17 D1 G : RF CANOHES TOULOUGES
- U15 D1 G : FC THUIR
- U13 ELITE : CANET RFC 2

VAINQUEURS COUPES DU ROUSSILLON

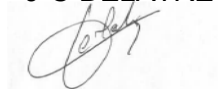
- U19 G : FC ALBERES-ARGELES
- U17 G : CANET RFC
- U15 G : FC THUIR
- U13 G : SP PERPIGNAN NORD

1ERS DES CHAMPIONNATS TERRITOIRES

U19 TERRITOIRE G P-O/AUDE : ATAC OC
U17 TERRITOIRE G P-O/AUDE : OLYMPIQUE CORBIERES SUD MINERVOIS
U13 TERRITOIRE G P-O/AUDE : CANET RFC
U15 TERRITOIRE G AUDE/P-O : SP PERPIGNAN NORD
U14 TERRITOIRE G AUDE/P-O : OLYMPIQUE CORBIERES SUD MINERVOIS
U12 TERRITOIRE G AUDE/P-O : CARCASSONNE FAC

- La Commission félicite les vainqueurs des Coupes du Roussillon Jeunes.
- La Commission tient à remercier toutes les personnes qui ont entraîné, participé, accompagné ou supporté l'ensemble des acteurs du Football Départemental.

Président
J-C DELATRE



Le Secrétaire
R. SANCHEZ

